

DECISION 1(X)

PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITES

Le Conseil international des bois tropicaux,

Ayant examiné, à sa dixième session, les recommandations des trois Comités permanents sur les projets contenus dans les documents PCM(VIII)/12 Rev.1, PCF(VIII)/20 Rev.1 et PCI(VIII)/11,

Décide

i) d'approuver les projets suivants :

- |                     |   |
|---------------------|---|
| PD 124/91 Rev.1 (M) | Etude sur la substitution du bois par le bambou en tant que matière première en Chine (191 300 \$EU)  |
| PD 158/91 Rev.1 (M) | Analyse des mouvements de bois dans le cadre de l'information sur le marché; base d'un système d'alerte rapide pour le marché des bois tropicaux - Phase II : Expérimentation du système (180 700 \$EU) |
| PD 119/91 Rev.1 (F) | Atelier ayant pour thème la femme et la forêt : Regard sur l'expérience africaine (221 600 \$EU)  |
| PD 128/91 Rev.2 (F) | Mise en valeur, conservation et développement des mangroves du Panama (489 000 \$EU)  |
| PD 130/91 Rev.2 (F) | Méthodes de création de plantations - Phase I (780 000 \$EU)  |
| PD 131/91 Rev.2 (F) | Projet pilote d'aménagement durable de la forêt de So'olala (534 000 \$EU)  |
| PD 132/91 Rev.1 (F) | Formation des ouvriers forestiers à l'exécution de certains travaux forestiers (161 000 \$EU)   |
| PD 138/91 Rev.1 (F) | Programme sur l'aménagement forestier à l'Institut forestier d'Equateur (306 440 \$EU)  |

Note: Les contributions de l'OIBT sont indiquées entre parenthèses.

- PD 139/91 Rev.2 (F) Plan d'aménagement des forêts d'Orey (Camposperma panamensis) en vue d'un rendement soutenu dans la province de Bocas del Toro (342 300 \$EU)
- PD 140/91 Rev.2 (F) Plan d'aménagement en vue de la production soutenue des forêts de production de Darién (677 460 \$EU)
- PD 148/91 Rev.3 (M,F,I) Séminaire sur les arguments économiques en faveur de l'aménagement durable des forêts tropicales (115 000 \$EU)
- PD 149/91 Rev.3 (F) Atelier technique en vue d'explorer les choix possibles d'aménagement des forêts mondiales (Réunion-suite) (100 000 \$EU)
- PD 156/91 Rev.2 (F) Implantation de deux pépinières modèles et projet d'aménagement forestier (211 636 \$EU)
- PD 157/91 Rev.2 (F) Création d'un réseau international pour la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources génétiques forestières de la mangrove (500 000 \$EU)
- PD 159/91 Rev.2 (F) Etudes pour l'aménagement rationnel des forêts tropicales humides des provinces de Napo et de Sucumbios (1 161 900 \$EU)
- PD 162/91 Rev.1 (F) Intensification des études sur la croissance et les rendements dans les forêts précédemment exploitées (1 628 000 \$EU)
- PD 164/91 Rev.1 (F) Reboisement en essences indigènes, solution possible pour la protection du bassin versant du Canal de Panama (140 000 \$EU)
- PD 94/90 Rev.3 (I) Développement forestier intégré dans l'Ouest de l'Amazonie - Phase II - Techniques rationnelles d'utilisation de la matière première ligneuse (1 875 000 \$EU)
- PD 121/91 Rev.2 (I) Développement des capacités de gestion d'entreprise dans l'industrie du meuble (118 148 \$EU)
- PD 122/91 Rev.2 (I) Programme de développement de l'exportation de meubles vers la CEE (183 000 \$EU)

PD 123/91 Rev.2 (I)	Programme de formation en matière de production de meubles (143 500 \$EU)
PD 133/91 Rev.2 (I)	Etude technologique et dendrologique du Schinopsis (Anacardacée) à Chiquitania et dans le Chaco bolivien (129 900 \$EU)
PD 134/91 Rev.2 (M,I)	Sélection et introduction sur le marché d'essences secondaires en vue d'emplois déterminés - Phase II (183 000 \$EU)
PD 137/91 Rev.2 (I)	Stratégie de développement durable du secteur de l'industrie du bois en Equateur (458 504 \$EU)
PD 143/91 Rev.1 (I)	Produits non ligneux de la forêt tropicale: récolte, transformation et commercialisation (374 000 \$EU)
PD 150/91 Rev.1 (I)	Identification et nomenclature des bois tropicaux de la sous-région andine (550 000 \$EU)
PD 151/91 Rev.1 (I)	Sélection d'essences secondaires tropicales de la sous-région andine en vue d'utilisations spécifiques (80 000 \$EU)
PD 152/91 Rev.1 (I)	Harmonisation et promotion des normes techniques des bois tropicaux de la sous-région andine (316 000 \$EU)
PD 153/91 Rev.1 (I)	Etude de faisabilité en vue de la création dans la sous-région andine d'un centre d'aménagement forestier et d'appui à l'industrie du bois (105 000 \$EU)
PD 154/91 Rev.2 (I)	Développement intégré de la structure de commercialisation des bois et des produits ligneux en Equateur (244 000 \$EU)
PD 155/91 Rev.1 (I)	Séminaire sur le développement durable des industries forestières dans les pays du groupe andin (184 000 \$EU)
PD 160/91 Rev.2 (I)	Atelier international pour une meilleure utilisation des ressources ligneuses dans l'Asie du sud-est (121 360 \$EU)

ii) d'autoriser le financement des projets ci-dessous, aux fins d'exécution immédiate :

1...

PD 124/91 Rev.1 (M)  
PD 158/91 Rev.1 (M) - sous réserve d'approbation formelle  
PD 119/91 Rev.1 (F)  
PD 128/91 Rev.2 (F)  
PD 130/91 Rev.2 (F)  
PD 131/91 Rev.2 (F)  
PD 132/91 Rev.1 (F) - sous réserve d'approbation formelle  
PD 138/91 Rev.1 (F)  
PD 148/91 Rev.1 (M,F,I)  
PD 149/91 Rev.3 (F)  
PD 156/91 Rev.2 (F)  
PD 157/91 Rev.2 (F)  
PD 162/91 Rev.1 (F) - sous réserve d'approbation formelle  
PD 164/91 Rev.1 (F)  
PD 94/90 Rev.3 (I) - sous réserve d'approbation formelle  
PD 123/91 Rev.2 (I)  
PD 133/91 Rev.2 (I)  
PD 134/91 Rev.2 (M,I) sous réserve d'approbation formelle  
PD 137/91 Rev.2 (I)  
PD 143/91 Rev.1 (I)  
PD 150/91 Rev.1 (I)  
PD 152/91 Rev.1 (I)  
PD 154/91 Rev.2 (I)  
PD 155/91 Rev.1 (I)  
PD 160/91 Rev.2 (I)

- iii) d'autoriser le financement des projets ci-dessous approuvés à des sessions précédentes, aux fins d'exécution immédiate

PD 88/90 Rev.1 (F) [114 000 \$EU]  
PD 101/90 Rev.1 (F) [300 000 \$EU]  
PD 114/90 (F) [480 000 \$EU]

- iv) d'autoriser le financement, aux fins d'exécution immédiate dès que des fonds affectés seront disponibles au Compte spécial, des projets ci-dessous approuvés à la présente session :

PD 139/91 Rev.2 (F)  
PD 140/91 Rev.2 (F)  
PD 159/91 Rev.2 (F)  
PD 121/91 Rev.2 (I)  
PD 122/91 Rev.2 (I)  
PD 151/91 Rev.1 (I)  
PD 153/91 Rev.1 (I)

- v) d'autoriser le financement supplémentaire de 200 000 \$EU en vue de prolonger l'exécution du projet PD 73/89 (M,F,I).

- vi) d'autoriser l'OIBT à parrainer le projet suivant :

PD 147/91 (F)

2. Note la décision des Comités permanents de mettre en oeuvre les activités et les avant-projets suivants :

1...

- a) Utilisation industrielle et commercialisation des plantations d'Eucalyptus de la province de Loja (57 000 \$EU) [anciennement PD 145/91 Rev.2 (I)]
- b) Faisabilité d'un centre pour la promotion de la fabrication de meubles en Equateur (30 000 \$EU) [anciennement PD 146/91 Rev.1 (I)]
- c) Faisabilité technique et économique de la construction à grande échelle de maisons en bois au Brésil [PCI(VIII)/6] (77 500 \$EU)
- d) Groupe de travail chargé de formuler des directives en matière de conservation de la diversité biologique (50 000 \$EU)
- e) Publication de certains rapports du Comité permanent du reboisement et de la gestion forestière (70 000 \$EU)

3. Autorise le financement des activités et des avant-projets 2 a) - d) ci-dessus en vue de leur exécution immédiate, 2 d) étant sous réserve d'approbation formelle, et autorise le financement de l'activité 2 e) dès que des fonds seront disponibles.

4. Remercie les pays donateurs pour leurs versements de contribution en vue de l'exécution des activités ci-dessous en application de la Décision 3(X) concernant les incitations :

- a) Rapports économiques entre le commerce international des bois tropicaux et l'aménagement durable des forêts tropicales [Document PCM(VIII)/10];
- b) Comptabilité forestière : Evaluation continue de l'état et de l'aménagement des forêts [Document PCF(VIII)/16]; et
- c) Etude de faisabilité sur le renforcement des incitations à l'aménagement des forêts tropicales humides en vue d'une production durable dans un pays producteur [Document PCF(VIII)/17].

5. Prie instamment les Membres d'envisager le financement de ceux des projets et activités pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles.

6. Lance un appel aux Membres pour qu'ils envisagent de verser des contributions non affectées au Compte spécial et décide que ces contributions ne seront alloués à aucun projet sans l'autorisation préalable du Conseil.

7. Prend acte du fait qu'un compte en Marks allemands a été ouvert au siège de la Deutsche Bundesbank à Francfort sur le Main en vue d'éviter une perte sur les fonds destinés au projet PD 74/90 (F,I), approuve l'ouverture de ce compte, en stipulant toutefois que cette circonstance exceptionnelle ne crée pas un précédent et qu'à l'avenir tous les comptes seront tenus conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la règle 9 et du paragraphe 2 de la règle 10 du Règlement financier et du Règlement relatif aux projets de l'OIBT.